MESSAGE DE SA SAINTETE LE PAPE LEON XIV POUR LA X^{ème} JOURNEE MONDIALE DES PAUVRES

33ème dimanche du Temps Ordinaire, 15 novembre 2026

Le Seigneur est le refuge du pauvre (cf. Ps 14, 6)

1. Le Seigneur est le refuge du pauvre (cf. Ps 14, 6). Ces paroles du Psalmiste indiquent le chemin que nous sommes appelés à parcourir en vue de la 10e Journée Mondiale des Pauvres. Une fois encore, il est nécessaire de revenir à la Parole de Dieu pour vérifier l'importance que revêtent les pauvres dans la vie de l'Église. L'expression du Psaume est un critère de jugement de l'existence chrétienne car elle révèle le visage de Dieu et reconnaît la pauvreté humaine. Dans un moment historique dramatique, tel que la destruction du temple de Jérusalem, le peuple s'était senti privé de la présence de Dieu et avait connu sa misère matérielle et morale sans précédent.

Cette Parole apparaît à chaque génération dans toute son actualité. Elle met immédiatement en lumière la contradiction dans laquelle on tombe encore de nos jours bien souvent. La première constatation est en effet celle-ci : « Dans son cœur le fou déclare : "Pas de Dieu !" Tout est corrompu, abominable, pas un homme de bien » (Ps 14, 1). Elle met en évidence le contraste entre ceux qui se comportent avec sagesse et ceux qui, au contraire, mènent leur vie comme s'il n'y avait rien au-dessus d'eux. On constate malheureusement qu'une injustice sociale, issue d'une corruption arrogante aussi déplorable que discriminatoire, est encore très répandue de nos jours. La perte du sens de la transcendance dans la vie quotidienne n'est plus tant une négation théorique de l'existence de Dieu. Elle se manifeste plutôt par le fait de ne pas tenir compte de sa bonté et de sa miséricorde pour l'édification de la justice personnelle et sociale.

Les premiers à en subir les conséquences sont les pauvres dont le nombre augmente dans de nombreuses sociétés, et ce n'est pas un hasard. L'absence de Dieu ne place plus les personnes les unes à côté des autres dans le respect mutuel, mais les unes au-dessus des autres sous le signe de la domination et de l'oppression. C'est ainsi qu'apparaît une logique profanatrice d'abus et d'exclusion qui marginalise et humilie. Non seulement des individus, mais des populations entières, se trouvent dans cette situation. Les paroles du Psaume résonnent encore, pleines de vérité : « Quand ils mangent leur pain, ils mangent mon peuple » (Ps 14, 4).

2. Le cri de justice des pauvres est aujourd'hui étouffé par de multiples techniques, toujours plus insidieuses, qui réduisent au silence tous leurs efforts pour faire entendre leurs revendications. L'environnement numérique radicalise les préjugés à leur encontre et renforce le rideau d'indifférence qui entoure leurs causes. Il ne reste plus au pauvre qu'à crier vers Dieu (cf. Ps 34, 7) et à Lui faire parvenir sa plainte, avec la certitude d'être entendu, car Dieu est fidèle et riche en miséricorde. Ceux qui sont opprimés, humiliés et sans défense grandissent encore aujourd'hui dans la certitude de devoir s'abandonner à Dieu, pleins de confiance et d'attente d'espérance. Dans cette confiance totale, le sens de leur dignité renaît ; ils se reconnaissent comme des sœurs et des frères avec qui organiser leurs rêves, et l'espérance devient silencieusement réalité. Se réfugier en Dieu, c'est trouver une protection véritable et sûre, celle que les puissants ne peuvent garantir et préfèrent refuser.

Le pauvre, cependant, sait reconnaître l'essentiel mieux que quiconque, car il vit de l'essentiel. Plus proche que n'importe qui du Christ, il reconnaît Dieu comme son refuge même lorsque les circonstances semblent dire le contraire, et il est rempli d'espérance en sa justice qui ne tarde pas à se manifester. Dans la nuit de l'abandon et de la solitude, le pauvre "demeure à l'abri du Très-Haut" (cf. Ps 91, 1). Combien de personnes affligées, subissant l'injustice et les offenses, dans la souffrance et la douleur, seules et dépourvues de sens à leur vie, peuvent trouver consolation et nouvelle motivation auprès du Seigneur !

3. Être un refuge n'est pas seulement une promesse, mais cela devient réalité en la personne de Jésus-Christ. Dieu vient habiter parmi nous par l'incarnation de son Fils qui rend le refuge espéré concret et visible. Jésus-Christ est véritablement le refuge de Dieu pour les pauvres. Par son obéissance au Père, il descend jusqu'au point le plus bas, là où se trouvent les derniers. Il va à la rencontre de chacun et offre à tous un refuge sûr : « Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi, je vous procurerai le repos » (Mt 11, 28). En Jésus, Dieu ne se contente pas de protéger, mais il partage la pauvreté humaine jusqu'à la croix.

Les pauvres de notre époque, ce sont les oubliés et les marginalisés : privés, en plus du pain, de parole et d'un visage. Puissent-ils rencontrer le Fils de Dieu qui se fait proche de tous sans négliger aucun. Qu'ils le rencontrent avant tout en ceux qui se disent chrétiens. C'est Jésus qui offre le pain et l'amitié dans l'Église qui est son Corps ; il apporte la lumière et un horizon d'espérance ; il prononce le nom de chacun et rend à tous leur dignité. Jésus de Nazareth est le don de Dieu aux pauvres. En Lui, toutes les promesses deviennent réalité. Pour tous ceux qui sont privés d'un foyer, d'un travail, d'une éducation, de nourriture, de santé, une nouvelle voie s'ouvre : le partage comme expression du Royaume de Dieu (cf. Mt 5, 3). À l'obsession de ceux qui accumulent des richesses pour eux-mêmes s'oppose l'obstination de Dieu qui, à travers le témoignage de personnes en chair et en os, ouvre le cœur et accueille dans son amour.

4. Ainsi, dans le Christ, nous sommes nous aussi appelés à devenir pauvres et à être un refuge pour le pauvre. La communauté chrétienne ne peut rester insensible face à tous ceux qui, aujourd'hui, se trouvent à la porte et restent invisibles aux yeux de ceux qui sont enfermés entre leurs murs. L'Église, de par sa nature même, est appelée à être pauvre et à être un refuge pour les pauvres. N'oublions pas le commentaire de saint Augustin sur la parabole de l'homme riche et du pauvre Lazare : « Il nous a caché le nom du riche et nous a révélé celui du pauvre. Le nom du riche passait de bouche en bouche, mais Dieu l'a tu ; le nom du pauvre passait sous silence, mais Dieu nous l'a révélé. […] Que choisirais-tu ? Être pauvre comme Lazare ou riche comme l'autre ? Ne te laisse pas tromper ! Écoute quelle fut leur fin et remarque le mauvais choix » (Sermon 33A, 4).

Comme je l'ai rappelé dans l'Exhortation apostolique Dilexi te, « Dieu montre en effet une prédilection pour les pauvres : c'est d'abord à eux que s'adresse la parole d'espérance et de libération du Seigneur et, par conséquent, même dans la pauvreté ou la faiblesse, personne ne doit plus se sentir abandonné. Et l'Église, si elle veut être celle du Christ, doit être l'Église des Béatitudes, l'Église qui fait place aux petits et qui marche pauvre avec les pauvres, le lieu où les pauvres ont une place privilégiée » (n° 21).

Certaines questions se posent inévitablement, questions qu'en cette Xe Journée mondiale des pauvres nous avons un besoin urgent de faire résonner dans notre esprit et dans notre cœur. Sommes-nous le signe d'un Dieu refuge pour les pauvres ? Avons-nous conscience de notre pauvreté et la préférons-nous à la richesse injuste ? Allons-nous là où se trouvent les pauvres en faisant l'expérience de leur marginalité ? Sommes-nous attentif à leurs pensées et partageons-nous leurs attentes ? Prononçons-nous leurs noms avec une tendresse divine ? Notre charité réveille-t-elle et soutient-elle en eux le désir de justice et de rédemption ?

Ces questions, et bien d'autres encore, nous obligent à un sérieux examen de conscience pour vérifier ce que nous sommes encore appelés à devenir en faveur des pauvres et pour leur libération. Alors nous verrons que les pauvres deviennent eux-mêmes un refuge pour les autres. L'expérience de la pauvreté rend particulièrement sensibles à une solidarité renouvelée face aux défis.

L'amour du Christ nous rend participants de la vie d'amour de Dieu. En ce sens, les chrétiens sont appelés non seulement à chercher refuge en Dieu, mais aussi à devenir en Dieu un refuge pour les autres, sans « faire de distinctions entre ceux qui aident et ceux qui sont aidés, entre ceux qui semblent donner et ceux qui semblent recevoir, entre ceux qui semblent pauvres et ceux qui se sentent capables d'offrir leur temps, leurs compétences, leur aide. Nous sommes l'Église du Seigneur, une Église de pauvres, tous précieux, tous sujets, chacun porteur d'une Parole unique de Dieu. Chacun est un don pour les autres » (Homélie, 17 août 2025).

5. Le huitième centenaire de la mort de saint François d'Assise nous invite à nous rappeler comment, arrivé à Rome en pèlerin à la tombe de l'apôtre Pierre, il fut saisi de compassion pour les mendiants. Pour comprendre et faire l'expérience de leur souffrance, il ôta ses propres vêtements et les échangea contre les haillons de l'un d'entre eux, s'assit pour mendier et passa toute la journée parmi les pauvres avec la joie dans l'esprit (cf. Fonti Francescane, 1405-1406). Nous voulons témoigner qu'il est possible, aujourd'hui encore, de connaître la même joie en se mettant à la place des pauvres et en les écoutant, plutôt qu'en se contentant de parler d'eux. Celui qui a Dieu pour refuge est libre de faire des choix prophétiques, qui témoignent que tout peut être repensé à partir de la base, dans l'humilité et la fraternité qui, seules, réparent un monde blessé par l'arrogance.

J'ai confiance que cette 10e Journée Mondiale des Pauvres pourra constituer une étape significative pour redécouvrir le visage de tant de frères et sœurs qui cherchent refuge en Dieu et souhaitent se sentir chez eux dans nos communautés. Gardons vivante l'obéissance à la Parole de Dieu, qui appelle à la conversion du cœur. Que la Vierge Marie, qui a contemplé dans la chair crucifiée de son Fils l'amour de Dieu qui comble de biens ceux qui ont faim et renvoie les riches les mains vides (cf. Lc 1, 53), intercède pour nous.

Du Vatican, le 13 juin 2026, mémoire de saint Antoine de Padoue.

LÉON PP. XIV